

# COMMUNE DE LES MAZURES

	<b>Plan Local d'Urbanisme</b> <i>Projet de révision générale</i>
	<b><u>ANNEXES</u></b>

Vu pour être annexé à l'arrêté municipal n°2020-09 du 4 juin 2020, soumettant à l'enquête publique le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

*Cachet de la Mairie / Signature du Maire*

*Mme Élisabeth BONILLO-DERAM*

Document initial  
approuvé le : 18.05.1990



**Atelier d'Urbanisme et d'Environnement**  
28 avenue Philippoteaux - BP 10078  
08203 SEDAN Cedex  
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22  
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	

## COMPOSITION DU SOUS-DOSSIER « ANNEXES »

Numéro d'ordre	DÉNOMINATION DE LA PIÈCE	Abréviation
5A	ANNEXES - DOCUMENT ÉCRIT	
5B	PLANS SCHÉMATIQUES DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE	
5C	PLANS SCHÉMATIQUES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT	
5D	PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE	<b>S.U.P.</b>
5E1	PLAN D'INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES - Planche 1	
5E2	PLAN D'INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES - Planche 2	
5E3	PLAN ANNEXES - INFORMATIONS DIVERSES	
5F	TAXE D'AMÉNAGEMENT	<b>T.A.</b>
5G	PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATIONS : Meuse aval	<b>P.P.R.i.</b>
5H	ZONAGE D'ASSAINISSEMENT	

### MODE D'EMPLOI

- Vérifier sur **le plan des servitudes d'utilité publique** (pièce n°5D), **et sur le Plan de Prévention des Risques d'inondations** (pièce n°5G), si votre terrain est grevé d'une servitude, et consulter les textes réglementaires figurant **dans le document écrit** (pièces n°5A et n°5G).
- Vérifier sur **les plans d'informations diverses** (pièces n°5E1 à 5E3), si votre terrain est aussi concerné par des zones ou périmètres spécifiques.
- Consulter les délibérations et les plans associés joints au dossier (pièce n°5F), et par précaution la mairie de Les Mazures, pour s'assurer que les décisions prises en matière de **taxe d'aménagement** n'ont pas évolué.
- Sur **les autres annexes**, figurent les schémas des réseaux d'eau potable et d'assainissement existants ou projetés (pièces n°5B et 5C), ainsi que le zonage d'assainissement approuvé (pièce n°5H).
- Consulter les autres pièces du dossier pour toute information complémentaire.